

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 29 AVRIL 2019 À 18:00 HEURES :

À la séance extraordinaire tenue le 29 avril 2019 à 18 h 00, à la salle du conseil municipal, sont présents les conseillers(ères) : Gina Castelli, Éric Mageau, René Rivard, France Martel et Jean-Pierre Beaudoin sous la présidence de la mairesse Mme Nathalie Bresse.

La conseillère Christine Lafrance est absente.

Jonathan Piché, directeur général et secrétaire-trésorier est aussi présent.

Il est constaté et mentionné que l'avis de convocation a été signifié dans les délais requis par le Code municipal à tous les membres du conseil.

1.
Ouverture de la séance extraordinaire à 18 h 09.

Madame la mairesse déclare la séance ouverte.

2019-04-114 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :

1. Ouverture de la séance extraordinaire;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Contrat pour le balai de rue pour l'année 2019;
4. Embauche d'un employé occasionnel pour les parcs;
5. Embauche d'un employé temporaire pour les parcs;
6. Période de questions;
7. Levée de la séance extraordinaire.

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Gina Castelli **ET RÉSOLU QUE** le conseil municipal d'Ascot Corner adopte l'ordre du jour tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

2019-04-115 3. CONTRAT POUR LE BALAI DE RUE POUR L'ANNÉE 2019 :

CONSIDÉRANT QUE des demandes de soumissions ont été envoyées à trois entreprises;

CONSIDÉRANT QUE nous avons reçu 3 soumissions :

- | | |
|---------------------------|--|
| - Entreprises Breton inc. | 10 742 \$ <i>(estimation selon le nombre d'heures)</i> |
| - Excavation Plamondon | 12 936 \$ |
| - Myrroy | 10 719 \$ |

CONSIDÉRANT QUE la différence de coût ne justifie pas de changer la méthode de travail qui fonctionne bien;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Jean-Pierre Beaudoin **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner accepte la soumission de l'Entreprise Breton inc. au montant de 131.00 \$ / heure plus taxes pour environ 82 heures.

Poste budgétaire : 02-320-00-521.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

4
2019-04-116 EMBAUCHE D'UN EMPLOYÉ OCCASIONNEL POUR LES PARCS :

CONSIDÉRANT QUE nous avons un besoin de main-d'œuvre additionnelle pour l'entretien de nos parcs et pour la période des vacances;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller René Rivard **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner accepte l'embauche de monsieur Bertrand Goudreau avec le statut de salarié occasionnel au poste de journalier / opérateur d'équipement léger pour l'entretien de nos parcs et pour la période des vacances. Le salaire et les conditions de travail seront selon la convention collective en vigueur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

5
2019-04-117 EMBAUCHE D'UN EMPLOYÉ TEMPORAIRE POUR LES PARCS :

CONSIDÉRANT QUE nous avons un besoin de main-d'œuvre additionnelle pour l'entretien de nos parcs et pour la période des vacances;

CONSIDÉRANT QUE monsieur Sylvain Lapointe est actuellement en congé de maladie;

CONSIDÉRANT QUE monsieur Éric Leroux était supposé commencer à ce poste en avril 2019, mais n'a finalement pas accepté le poste;

CONSIDÉRANT QUE monsieur Mathieu Bilodeau occupe le poste de journalier / opérateur d'équipement léger avec un statut d'occasionnel depuis le 23 avril 2019;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Jean-Pierre Beaudoin **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner accepte de changer le statut de monsieur Mathieu Bilodeau qui est actuellement journalier / opérateur d'équipement léger avec un statut d'occasionnel pour le statut de temporaire au poste de journalier / opérateur d'équipement léger pour l'entretien de nos parcs en remplacement à monsieur Sylvain Lapointe. Le salaire et les conditions de travail seront selon la convention collective en vigueur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

6.
PÉRIODE QUESTIONS

Aucune.

7.
2019-04-118 LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE :

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Gina Castelli **QUE** la séance extraordinaire soit levée à 18 h 22.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

JONATHAN PICHÉ
DIR. GÉN. ET SECR.-TRÉS.

NATHALIE BRESSE
MAIRESSE